

pu donner l'impression que la différence n'était que légèrement supérieure à 100 millions de dollars en disant plus de 100 millions. Si j'ai induit la Chambre en erreur, je m'en excuse. Durant l'interruption du dîner, j'ai vérifié les chiffres dans l'agenda des statistiques agricoles, revenu agricole de 1926 à 1955. J'ai vérifié dans la publication officielle la moyenne des dix ans dont j'ai parlé cet après-midi et le revenu agricole net de 1958 mentionné dans la statistique officielle et j'admets que j'ai pu induire la Chambre en erreur en parlant de plus de 100 millions de dollars car la différence dépassait de beaucoup 100 millions. Elle était de 181 millions. En toute justice pour mon personnel, je dois dire qu'il n'a pas commis une grave erreur. Il avait indiqué ce chiffre de 181 millions dans les notes préparées à mon intention mais comme je ne les avais pas en main, je tenais à ne pas avancer des chiffres extrêmes. Ainsi, j'ai simplement dit plus de 100 millions. J'invite le ministre à consulter une nouvelle fois ses chiffres avant de m'interrompre de cette façon.

J'ai dit au ministre, cet après-midi, qu'en parlant des versements d'appoint pour les porcs il avait induit la Chambre en erreur, en avril 1959. Je ne l'ai pas accusé de l'avoir fait délibérément. J'ai dit en fait que j'étais sûr qu'il l'avait fait par inadvertance. Toutefois, comme on peut le voir à la page 2702 du hansard du 10 avril dernier, il a dit:

Nous verserons au cultivateur...

Pas à tous les cultivateurs du pays, ni à l'industrie agricole, mais bien au cultivateur. ... la différence entre ce qu'il touche sur le marché et le prix de soutien annoncé.

J'ai dit que tel n'est pas le cas et que ce n'est pas ce qui arrivera en vertu du programme de versements d'appoint proposé par le gouvernement mais qu'aux termes de ce programme, tout ce que le producteur recevra, c'est la différence entre la moyenne nationale et le prix de soutien. Voilà qui est bien loin de ce que le ministre déclarait à la Chambre le printemps dernier. Je dis au gouvernement que ce nouveau programme s'oppose à l'objet de la loi sur la stabilisation des prix agricoles, qu'il constitue un changement complet de l'ancienne politique gouvernementale et qu'il répudie les promesses faites par les conservateurs en matière agricole.

En fait, monsieur l'Orateur, la situation agricole n'est guère brillante. Nous savons très bien qu'avant les élections, le gouvernement avait promis,—je le mentionne cet après-midi,—que l'agriculture recevrait sa juste part du revenu national, que l'étau coût-prix serait desserré; le ministre a dit, au mois de janvier dernier, qu'il avait été non seulement desserré mais brisé.

[L'hon. M. Pearson.]

L'hon. M. Harkness: C'est exact.

L'hon. M. Pearson: C'est bien difficile, monsieur l'Orateur, de vaincre l'ignorance dont fait preuve le ministre.

Enfin, monsieur l'Orateur, le premier ministre a dit que la politique agricole serait fondée sur la parité, non sur la charité. Telle était alors sa "vision", telle était la charte de l'agriculture. Mais aujourd'hui, les cultivateurs se trouvent en face de tristes réalités. Ils ont été trompés une fois par une démagogie qui se donnait des airs d'évangélisme. Ils savent maintenant qu'on les a trompés. Or ce n'est pas facile de leur faire une deuxième fois le même coup. Je ne vois pas d'inconvénients à ces interruptions, monsieur l'Orateur, mais c'est autant de temps de moins pour le premier ministre.

J'aurai maintenant quelques mots à dire au sujet de notre commerce. Je commencerai par un exposé relativement très bref, compte tenu de l'importance du sujet, des problèmes croissants que nous pose notre balance des paiements. Le Bureau fédéral de la statistique, à qui nous devons tant de nos renseignements, signale que notre balance internationale des paiements pour le troisième trimestre de 1959 fait apparaître un déficit de 1,119 millions au titre des échanges courants de biens et de services. C'est une augmentation de 42 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Sur ces 1,119 millions, il y a un déficit de 426 millions au titre des marchandises. Cette statistique ne vaut que pour le troisième trimestre. Or le déficit s'est encore accusé depuis ce temps-là.

Ce qu'il y a de plus troublant encore que ces chiffres, c'est peut-être qu'à l'heure actuelle, ou au cours de cette période, nous avons eu un déficit de 200 millions de dollars dans notre commerce avec les pays d'outre-mer, y compris le Royaume-Uni. Par le passé, nous avions réussi à maintenir l'équilibre de nos paiements internationaux grâce à notre solde créditeur à l'égard des pays d'outre-mer. Mais cela a changé et maintenant nous nous trouvons en face d'un déficit de 200 millions de dollars. Cela contraste étrangement, et de façon inquiétante, avec les excédents considérables que nous avions l'habitude d'enregistrer vis-à-vis des pays d'outre-mer, même lorsque nos déficits à l'égard des États-Unis étaient très prononcés. Je suis convaincu que cette situation n'est pas sans causer des soucis au ministre des Finances et à ses fonctionnaires.

À l'heure actuelle, environ 80 p. 100 de notre déficit a trait aux États-Unis. De fait, notre déficit dans la balance des versements internationaux pendant les neuf premiers